



ADMR : FAMILLE, JE VOUS AIDE

Acteur de référence pour l'aide et les services aux seniors, l'ADMR est aussi très investie auprès des familles et des enfants. Gros plan sur son Pôle "Enfance et Parentalité".

PAR OLIVIER VAN CAEMERBÈKE

Avec 2 700 associations implantées dans toute la France, 712 000 clients et 101 000 bénévoles, l'ADMR est le premier réseau français associatif des services à la personne. Mais au sein de ce dernier, un arbre cache une forêt. Cet arbre, c'est celui des prestations destinées aux seniors (télé-assistance, structures d'accueil, livraison de repas, transports, etc.).

Cet arbre est certes impressionnant, puisqu'avec 64,9 millions d'heures d'intervention ce "Pôle services et soins aux seniors", pour reprendre la

terminologie du réseau associatif, représente près de 65 % de son activité totale.

La forêt qu'il cache, c'est celle des autres prestations de l'ADMR : services à domicile (ménage, repassage, jardinage, bricolage...), service en santé (services de soins infirmiers à domicile, centres de santé infirmiers, établissements d'hospitalisation à domicile...) et prestations en direction des familles. "Nous sommes, en effet, identifiés comme l'association de référence pour les services aux seniors, confirme Thierry d'Aboville, secrétaire général de l'Union nationale

Aider différemment

À Nancy, l'ADMR propose un service d'aide à domicile spécialisé destiné aux enfants, adolescents ou jeunes adultes ayant des troubles du spectre autistique. Il s'agit d'une aide à la vie quotidienne, à la vie sociale, à l'aide aux devoirs et à toute autre activité qui permet de renforcer l'autonomie, les compétences, l'intégration sociale des personnes accompagnées. Le service fonctionne du lundi au samedi, de 7 h à 20 h et peut prendre en charge jusqu'à 30 enfants. Pour chacun, un projet individuel d'accompagnement est établi selon des objectifs définis avec les parents et en lien avec les responsables des différents lieux de vie de l'enfant afin de veiller à la cohérence des interventions.

ADMR. Cette réputation qui repose sur une expertise que tout le monde nous reconnaît est très valorisante. Difficile de s'en plaindre même si, en comparaison, nos autres pôles souffrent d'un manque de notoriété. Présent depuis trois ans au Salon des maires, je suis toujours frappé de rencontrer des élus qui découvrent à cette occasion nos prestations en direction des familles. Comme je le rappelle souvent, nous accompagnons de la naissance jusqu'à la fin de vie, partout en France et avec des solutions adaptées pour chacun”.

POUR LA COLLECTIVITÉ...

Méconnue, et pourtant si l'on remonte l'Histoire, on constate que l'aventure de l'ADMR a débuté avec des activités destinées aux familles. Au sortir de la Seconde guerre mondiale, la structure (qui ne s'appelle pas encore l'ADMR) fait ses premiers pas avec François Romatif et Marie Godinot, issus du Mouvement familial rural, qui créent l'aide familiale rurale avec l'objectif d'aider les uns dans les tâches quotidiennes en donnant des emplois de proximité à d'autres. Aujourd'hui, le pôle Enfance et Parentalité de l'ADMR accompagne près de 40 000 familles, ce qui représente 11 millions d'heures d'activité. Cette aide a plusieurs formes. Les plus classiques sont celles de la garde d'enfant à domicile et de l'accueil collectif des enfants.

“Nous avons plus de 230 structures d'accueil de jeunes enfants, crèches, micro-crèches, haltes garderie, accueil de loisirs scolaire et périscolaire..., précise Marie-Josée Daguin, présidente nationale de l'ADMR. Dans les crèches et les accueils de

loisirs où travaillent 800 salariés ADMR, quelque 7 500 enfants sont accueillis chaque année”.

L'une des spécificités de l'ADMR est sa capacité d'ingénierie. À partir d'un besoin identifié sur le terrain, elle monte des projets de A à Z. “Par exemple, illustre la présidente, lorsque des familles ou un maire, nous font part de leur souhait de bénéficier d'un lieu d'accueil des tout petits, nous pouvons monter le projet à partir de ce simple souhait, en allant voir les partenaires techniques, financiers et administratifs, les entreprises nécessaires pour bâtir, aménager le lieu... Puis, une fois celui-ci sorti de terre, en assurer l'animation en tant que gestionnaire de service et y faire intervenir nos salariés. Nous proposons également aux parents d'intégrer le conseil d'administration de ces structures petite enfance pour prendre part à la gestion”.

Enfin, d'une manière plus marginale en quantité, mais tout aussi importante dans leur dimension sociale, l'ADMR propose aussi des lieux relais d'assistantes maternelles et des lieux d'accueils parents/enfants.

... COMME POUR LE PARTICULIER

L'autre grand champ d'action de l'ADMR en matière de soutien aux familles est l'intervention à domicile. Ce soutien à la parentalité repose sur l'intervention de professionnels spécialisés que sont les 1 155 techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF) de l'ADMR.

“Ils peuvent intervenir directement à la demande des familles elles-mêmes pour les épauler à raison de 2 heures de présence, une à trois fois par semaine, explique Maud Collomb, directrice adjointe en charge du développement et de la qualité. Dans les cas les plus fréquents, il s'agit d'assister des mamans qui viennent d'accoucher et qui ont d'autres enfants, ou dans les cas de naissances multiples. Les TISF sont aussi sollicités dans des situations plus sensibles telles que les décès d'un parent ou d'un enfant...”. Leur aide prend la forme de soutien à l'éducation, aux démarches administratives, à la gestion du budget, à l'organisation du quotidien (préparation des repas, conseil pour l'hygiène des enfants, entretien du logement), etc. Les TISF peuvent aussi se rendre au domicile dans le cadre d'interventions exigées par les services de l'Aide sociale à l'enfance ou d'un juge. Leurs interventions peu-

vent alors, parfois, éviter le placement des enfants. “Nous sommes dans le soutien et, souvent, dans la prévention, ajoute Marie-Josée Daguin. L’ADN de ce service est de *faire avec, pas à la place*. Les TISF travaillent sur les potentiels et compétences des parents comme des enfants du foyer. Nous sommes le seul acteur social à aller quotidiennement au domicile et nous avons donc une relation privilégiée avec les familles”. Malgré une diminution de l’activité (qu’expliquent les baisses de budgets des collectivités), le réseau ADMR reste le plus grand opérateur du genre en France.

DU LOCAL AU NATIONAL

L’ADMR n’est pas une “franchise”, c’est un ensemble de prestataires, tous associatifs et juridiquement indépendants. Ces structures locales sont rattachées à l’une des 94 fédérations départementales ADMR. Enfin, toutes les associations adhèrent également à l’Union nationale, qui porte le projet politique. L’offre n’est donc pas uniforme sur l’ensemble du territoire, puisqu’elle répond avant tout aux besoins locaux. La fédération de Haute-Marne s’est ainsi très tôt investie dans la création de crèches et la gestion des accueils de loisirs, alors que la Loire-Atlantique travaille, elle, davantage sur l’accueil des personnes en situation de handicap.

“La force de l’ADMR, souligne Thierry d’Aboville, ce sont ces différentes expertises locales qui nourrissent les autres fédérations. Une structure locale qui manquerait d’expérience sur un montage de projet, un savoir-faire particulier, pourra toujours s’appuyer sur ce qui a été fait ailleurs. L’échange de compétences, les savoirs transversaux partagés, profitent à tous. Et c’est le rôle de l’Union nationale que de permettre cette mutualisation”.

L’un des prochains grands axes de travail de l’ADMR sera celui de l’accompagnement des enfants en situation de handicap : soutien à la parentalité, le droit au répit des parents, aide des enfants en situation de handicap eux-mêmes... “Ces temps d’accompagnements ne sont, aujourd’hui, pratiquement pas financés, regrette Maud Collomb. Et même lorsque nous sommes engagés auprès d’une famille, des barrières juridiques nous empêchent d’intervenir à l’école de

Une micro-crèche pour Méré

Le 15 janvier, un établissement d’accueil du jeune enfant a ouvert ses portes à Méré (Yvelines). Un événement attendu pour cette petite commune de 1 800 habitants. La micro-crèche offre 10 places pour les enfants âgés de 10 semaines jusqu’à l’entrée en maternelle. L’établissement est géré par l’ADMR locale. “Les besoins d’accueil des petits étaient importants, explique son président, Patrick Marie. Lorsque le maire a souhaité créer cette structure, l’ADMR a pu lui assurer un accompagnement adapté pour monter le projet”. La structure est une construction de 140 m² ouverte sur un espace extérieur. Quatre professionnelles accueillent 10 enfants de 7 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi. À noter que l’établissement propose de l’accueil régulier, de l’accueil occasionnel (quelques jours dans l’année) et de l’accueil d’urgence. Enfin, deux places sont réservées aux enfants en situation de handicap. “Nous sommes dans un milieu rural mais, précise Patrick Marie, Méré est proche de la ville de Saint-Quentin qui attire de nombreux jeunes salariés et cadres employés dans les grosses entreprises du secteur, comme Thales et Renault. Pour que ces familles restent vivre chez nous, pour que l’école ne voie pas ses classes fermer, notamment, il faut des services dédiés. L’ADMR est là pour ça”. La fédération de Méré qui couvre 20 communes propose ainsi de l’aide aux personnes en perte d’autonomie et à leurs aidants, aux familles, de la garde d’enfant de plus de trois ans, des petits travaux de jardinage et bricolage, de l’aide à la mobilité avec un chauffeur accompagnateur qui conduit les seniors chez le médecin ou le coiffeur, du soutien scolaire...



l’enfant ou un soutien serait pourtant tout aussi important. Nous souhaitons œuvrer pour une société plus inclusive”.

L’ADMR est donc pro-active pour développer des structures ou des formes d’accueil au sein des communes et des familles. “Nous avons une approche volontariste, confirme Marie-Josée Daguin, pas pour le plaisir de faire du développement ou celui de devenir toujours plus grand. Bien entendu, nous sommes heureux de pouvoir offrir ainsi du travail à nos salariés, mais la finalité est toujours la même : proposer des services pour répondre aux besoins des familles”. ■

LEGS

DONATIONS

ASSURANCES VIE



AVEC VOUS, TOUT EST POSSIBLE !

▶ ACCÉDER À LA SANTÉ

▶ APPRENDRE & ÉTUDIER
COMME TOUT LE MONDE

▶ S'INSÉRER
PROFESSIONNELLEMENT

▶ ACCÉDER À UN LOGEMENT

**LÉGUER À L'UNAPEI C'EST DONNER À CHACUN
LA CAPACITÉ DE VIVRE SA VIE AVEC ET PARI MI LES AUTRES**



Pour toute demande d'information confidentielle et gratuite, **Claudine Combet et Thibaud Walter, en charge des Legs et Libéralités, répondent à vos questions.**

- par téléphone : 06 78 91 88 10

- par mail : t.walter@unapei.org

- par courrier : Unapei, 15 rue Coysevox - 75876 Paris Cedex 18

 **Unapei**
POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES
HANDICAPÉES ET DE LEURS FAMILLES

L'Unapei est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances vie.